

DOLLEREN INFOS

Dépôt légal E26/84 du 10 février 1984



Village que j'aime

BONNES FÊTES !

*Joyeux
Noël*

& BONNE ANNÉE



Édito

Chers Dolleroises et Dollerois,

Je tiens à vous adresser, en mon nom personnel, mais aussi au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, mes vœux les plus sincères de bonheur partagé, d'action, de réussite personnelle, professionnelle, de joie, de paix, de tolérance pour 2025.

Nous traversons une époque mouvementée, tiraillés par des guerres aux portes de l'Europe, le dérèglement climatique mondial, mais aussi des tensions sociales en lien avec la flambée des prix de l'alimentation et de l'énergie.

Et comme si cela ne suffisait pas, aujourd'hui, notre pays est plongé dans une crise politique inédite et sans précédent dans l'histoire de la 5^e République. Ces enjeux à l'heure où j'écris ces mots, sont loin de la stabilité promise par les dernières élections. Mais où donc est passé le sens de l'intérêt général ? ne serait-il pas temps de penser à notre pays, à notre devoir d'élu, plutôt qu'à sa carrière ou sa place sur l'échiquier politique ...

Mais je souhaite en ce début d'année rester optimiste et garder espoir en l'avenir, et ça commence dans notre village. C'est pour cela que nous sommes engagés, nous élus, à l'écoute et au service de tous les habitants. Un engagement pour que notre village reste une commune solidaire. Une commune animée et vivante, à taille humaine où le bien vivre ensemble est privilégié.

Si vous le souhaitez, toutes les bonnes volontés, et les dynamiques positives sont les bienvenues en participant notamment aux diverses initiatives associatives.

L'entretien de nos bâtiments, de la voirie, le service de l'eau, l'accompagnement dans vos démarches administratives, l'accueil de vos enfants, nos agents communaux sont pleinement mobilisés pour notre village. Merci à eux pour leur dévouement, leur professionnalisme.

Vous l'avez compris, je souhaite qu'à l'orée de l'année 2025, nous fédérions nos forces pour continuer à œuvrer et vous faciliter la vie au quotidien à Dolleren.

Puisse cette nouvelle année vous apporter la force de relever les défis et le courage de poursuivre vos rêves.

A gleckliches Wihnachte, un viel gleck fer's neje johr.
Votre Maire, Sébastien REYMANN





Mairie de Dolleren

3, rue du BM 11 68290 DOLLEREN
03 89 82 02 12

dolleren.mairie@gmail.com
www.dolleren.fr

Accueil public :

Mardi et vendredi : de 9h à 11h30 et de 17h à 18h

Permanence :

Sébastien REYMANN, Maire :
le mardi de 17h à 18h.

Pascal GAUTHRON, Premier Adjoint :
le samedi matin sur rendez-vous.



Fermeture du secrétariat de la mairie

Du 23 décembre 2024 au 05 janvier 2025

LISTE ÉLECTORALE

N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes nés en 2009 devront se faire recenser à la Mairie au cours de l'année 2025, dans le mois qui suit leur seizième anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour les enregistrer et permettre leur convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

DÉPART/ARRIVÉE DANS LA COMMUNE

Arrivée, départ ou simple changement d'adresse dans la commune : dans votre intérêt, n'omettez pas de le signaler au secrétariat de la Mairie.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le balayage des trottoirs et caniveaux, ainsi que leur déneigement, incombent aux riverains. Merci de ne pas l'oublier en cette période hivernale.

BATTUE S 2024 - 2025

le samedi 07/12 — le dimanche 08/12 — le samedi 21/12
le dimanche 22/12 — le jeudi 26/12
Le samedi 11/01/2025 — le samedi 25/01/2025

LOCATION SALLES COMMUNALES

PRESBYTÈRE (2 salles) : Salles pouvant accueillir un maximum de 50 personnes et entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Elles sont pourvues d'une cuisine équipée notamment d'un lave-vaisselle professionnel, d'un réfrigérateur avec congélateur ainsi que d'une grande cuisinière.

SCHLUMPF : Dans un cadre naturel idyllique, le chalet du Schumpf est un endroit idéal pour une soirée en famille ou entre amis.

Avec une capacité de 25 personnes, une cuisine équipée : frigo, lave-vaisselle, four et cuisinière gaz... Vous y trouverez tout l'équipement nécessaire pour réussir votre fête.

► La location est sous condition durant la période hivernale, suivant l'enneigement.

TARIFS LOCATIONS DE SALLES 2025

| SALLE | Durée | Prix location 2025 |
|-------------------------------|------------------------|--------------------|
| PRESBYTERE | Journée | 65,00 € |
| | Week-end | 100,00 € |
| | Journée supplémentaire | 25,00 € |
| Chalet Téléski du SCHLUMPF | Journée | 70,00 € |
| | Week-end | 115,00 € |
| | Journée supplémentaire | 30,00 € |

| FORMULE | OPTION | Tarif 2024/25 |
|--|--|-----------------------|
| TICKETS | Petit Téléski | 4,00 € (5 tickets) |
| | Grand Téléski | 3,00 € |
| FORFAIT JOURNÉE de 9 H à 17 H | Adulte | 15,00 € |
| | Enfants | 9,00 € |
| | FFS-étudiant et sénior(plus de 65 ans) | 13,00 € |
| FORFAIT ouverture partielle de 13 H à 17 H | Adulte | 13,00 € |
| | Enfants | 9,00 € |
| | FFS-étudiant et sénior(plus de 65 ans) | 11,00 € |
| FORFAIT JOURNÉE (forfait unique) | VTT | 15,00 € |

TARIFS DES TÉLÉSKIS

ÉVÈNEMENTS



Vœux du Maire

Monsieur le Maire a le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux

Samedi 11 janvier 2025

Cérémonie conjointe avec Oberbruck au foyer communal



Crémation des sapins

Samedi 25 janvier 2025

Parking de l'église à Dolleren



Repas des aînés

Dimanche 12 janvier 2025

Foyer communal d'Oberbruck



*Le Maire, les adjoints et les membres du
Conseil Municipal de Dolleren vous
souhaitent de Joyeuses Fêtes*





AU CONSEIL MUNICIPAL

Le procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal est consultable sur le site internet de la mairie : <https://www.dolleren.fr>

Séance du 28 juin 2024

Décision modificative — BUDGET GRABER : Rectification budgétaire des amortissements.

Transfert de compétence en matière de publicité : Le maire est compétent pour assurer la police de la publicité sur le territoire de la commune. Le Conseil Municipal refuse le transfert de cette compétence à l'EPCI, le Maire garde ce pouvoir de police.

SMICTOM — Convention CITEO : CITEO, éco-organisme en charge du recyclage des emballages et papiers ménagers en France accompagne les communes en charge de la salubrité dans leurs actions de sensibilisation, de prévention et de nettoyage visant à lutter contre les déchets d'emballages sur la commune. Montant de l'aide attendu pour Dolleren : 427,50 €/an.

Dépistage RADON : Le mesurage volumique de l'activité en Radon a été effectué par DEKRA dans les 2 salles de classe de l'école. Des actions et des travaux sont en cours de réalisation afin de réduire ce volume.

Loi 3 DS : La loi 3 DS impose aux communes la mise à jour de leurs adresses : dénomination des voies et numérotation des maisons et autres constructions. Le but est de pouvoir identifier chaque maison et positionner le numéro à chaque porte d'entrée. Cette opération de mise à jour s'effectue via une plateforme dédiée.

Agrément permissionnaire de chasse : Suite à la signature des nouveaux baux de chasse, le Conseil Municipal valide la liste des permissionnaires de chasse de l'Association Nature et Chasse alsacienne.

Séance du 30 août 2024

Anniversaire de la libération — Demande de subvention : Le 80e anniversaire de la Libération aura lieu le dimanche 24 novembre à DOLLEREN. La préfecture du Haut-Rhin attribue au projet labélisé une subvention à hauteur de 25 % des dépenses engagées. Au vu des dépenses prévisionnelles, la mairie demande une aide de 700 €.

Chasse — Estimateur, dégâts de gibier : Suite à la signature des nouveaux baux de chasse, la mairie doit désigner un estimateur de dégâts de gibier. En collaboration avec la Fédération des chasseurs, une personne devra être nommée prochainement.

Création de postes CDD :

Pour la Mairie : Poste temporaire — **Motif** : Rénovation du chalet du télésiège et travaux de mise en conformité du bâtiment Mairie/École. **Durée** : Contrat de 3 mois (renouvelable 3 mois) — Du 02/09/2024 au 30/11/2024 — Durée hebdomadaire : 20 heures.

Pour l'école : Poste permanent — **Motif** : Aide scolaire à l'école dans le cadre de la classe unique — **Durée** : Contrat de 11 mois — Du 02/09/2024 au 04/07/2024 — Durée hebdomadaire : 13,4 heures.

Séance du 15 octobre 2024

Achat forêt CENCI : Rectification de la dernière délibération suite à une erreur sur la contenance de 2 parcelles. Contenance totale de 673,66 ares.

Décision modificative — BUDGET GÉNÉRAL : Vote des crédits supplémentaires afin de prendre en charge les salaires des agents jusqu'à la fin de l'année.

Convention de participation de Prévoyance : La convention de participation de prévoyance avec le CDG 68 est prolongée de 1an seulement. Négociations en cours afin d'étudier la hausse importante des taux appliqués par l'assureur Relyens. Le conseil Municipal définit le montant de la participation de la commune par agent : 9,50 €/mois.

Contrat d'assurance statutaire : Modification de la franchise d'assurance afin de réduire le coût de la cotisation, une franchise de 30 jours par arrêt en maladie ordinaire.

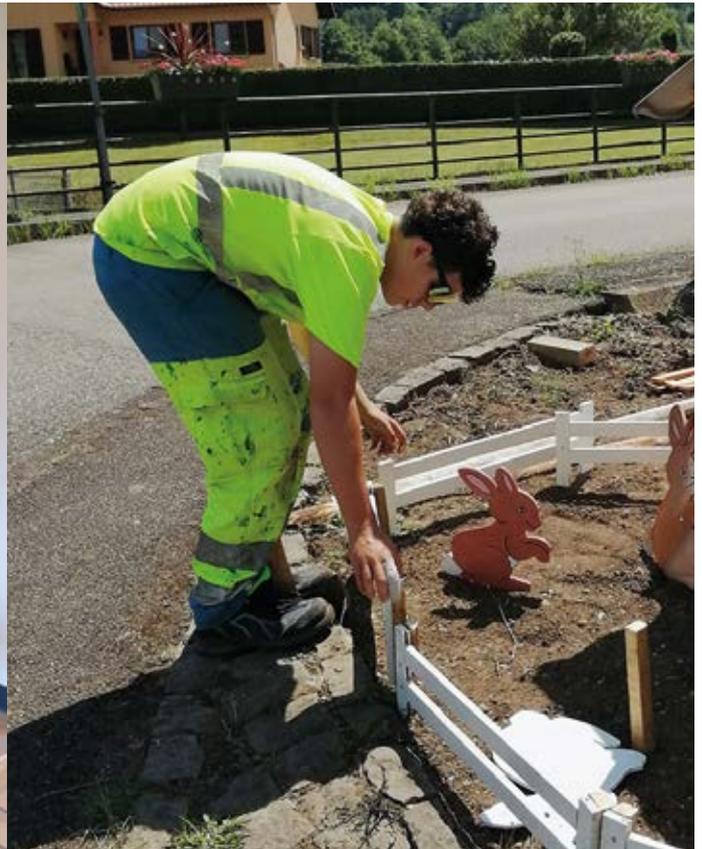
Révision des loyers en 2025 : Indice INSEE du 2^e trimestre 2024 : + 3,26 %. Compte tenu des niveaux atteints, le Maire propose, pour l'ensemble des 4 appartements, de limiter l'augmentation à 3 % pour 2025.

JOBS D'ÉTÉ

Comme chaque été, deux jeunes se sont relayés au sein de la commune pour assurer arrosage et dés-herbage durant les congés annuels de l'ouvrier communal.



Le premier, qui n'était autre que Dan KERDRAON, le petit fils de Dominique qui avait effectué un stage avec Jean-Marc dans le cadre de son bac pro (Nature-Jardin-Paysage-Forêt), nous a aidés à installer le clapier sur le pont de la Rue du Moulin. Hormis les travaux d'arrosage, il a effectué des travaux de peinture dans le couloir menant aux toilettes de l'école primaire. Cette tâche a aussi été dévolue à la seconde Chloé DRENDEL de NIEDERBRUCK qui a pris le relais. Le surplus de pluie ayant limité les travaux d'arrosage cet été, il a fallu leur trouver une occupation. Le résultat est très probant et les enfants ont été ravis de trouver des locaux rafraîchis à la rentrée. B.S.



DAVID SUTTER
TRAITEUR
06.68.32.25.29

5 rue du Gazon - 68290 DOLLEREN
sutter.auxplatsdeladoller@gmail.com
Aux petits plats de la doller

Aux Petits Plats de la Doller

Pour que recevoir reste un plaisir et non un casse-tête



Nos services

- ▶ Apéritif dînatoire
- ▶ Repas de famille ou entre amis
- ▶ Baptême
- ▶ Mariage
- ▶ Communion
- ▶ Banquet

Selon vos goûts, vos envies et votre budget

Que ce soit pour un buffet froid, un repas chaud ou plus élaboré, le tout, fait maison, je suis à votre disposition pour toutes vos occasions.

En automne/hiver, en direct de notre fumoir : Lard, Magret fumé, Saumon fumé.

Ainsi que nos produits en crouste : Jambon et paté en crouste, tourte

VIVE LES MARIÉS

Isabelle STUDER, fille de Anita et Francis STUDER et Thomas GRAFF, fils de Bernadette et Fabien GRAFF, tous deux originaires de Dolleren, habitent depuis quelques années déjà Kirchberg, avec leurs deux enfants Esteban et Léïa.

Ils ont souhaité officialiser leur union, et pour ce faire, ont choisi la mairie de Dolleren, afin que je puisse les marier, en qualité d'adjointe au maire, mais surtout en qualité de double tata. Thomas est en effet le fils de ma sœur aînée, Isabelle, quant à elle, est la filleule de mon défunt mari.

Ce fut pour moi un grand honneur de pouvoir célébrer ce mariage le samedi 10 août 2024, assistée par le Maire, M. Sébastien REYMANN.

Après la cérémonie, les heureux mariés ont été accueillis par leurs nombreux amis et par une haie de ballons brandis par les joueurs de foot de l'USOD dont fait partie le marié.

Tous nos vœux de bonheur et de fidélité les accompagnent.

Brigitte STUDER, 2^e adjointe au Maire.



L'ÉCOLE

Voici l'équipe pédagogique qui encadre nos enfants à l'école cette année. L'enseignant M. Sylvain LUTZ que les enfants ont été ravis d'accueillir pour cette nouvelle rentrée scolaire, encadré par (de gauche à droite) : Mme Emeline FLUHR, assistante scolaire, Mme Aurélie COUSY, ATSEM, et Mme Emmanuelle ILTIS, AESH.

Manque sur la photo, Mme Charlotte SCHELLENBAUM, toujours directrice. Tous ensemble, ils mettent tout en œuvre pour offrir aux 16 enfants scolarisés des conditions d'apprentissage optimales.



Du radon dans ma maison ?

Campagne de mesure Radon en Pays Thur Doller - Janvier 2025

Retrouver toutes les infos sur notre site internet : <https://www.dolleren.fr/actualites/>

Plus d'infos sur : <https://www.pays-thur-doller.fr/campagne-radon/>

Ouverture de la plateforme à partir du 2 janvier 2025.



CONSEIL DE FABRIQUE

Le 28 juin 2024, nous avons signé une convention avec la Fondation du patrimoine, qui est chargée de la collecte des 3 dons nécessaires pour procéder à la restauration des 14 tableaux du chemin de croix. Ces tableaux qui avaient été bénis le 4 septembre 1897 présentaient un état de vétusté important. Leur restauration a été confiée à l'atelier d'art Victor K à Hégenheim pour un coût total de 12 000 €.

Vous avez manifesté votre intérêt pour ce projet, et les dons de 28 donateurs s'élèvent à ce jour à 3385 €. Deux tableaux ont d'ores et déjà pu être restaurés, et ont retrouvé leur place dans l'église.

Nous comptons encore sur votre soutien pour mener à bien ce projet qui se poursuit jusqu'en septembre 2025, dans un souci de préservation du patrimoine culturel et historique.



Les gravures de la pierre angulaire (1877) et de la croix du cimetière ont été refaites grâce à une subvention de la commune. L'inscription qui figure au-dessus de la pierre angulaire : «AC MARÉCHAL» est énigmatique. Nous comptons sur les recherches de notre historien local, Jean-Marie EHRET, pour en percer le secret!

Lors de la Fête patronale du 17 septembre 2024, le Conseil de Fabrique a mis à l'honneur les membres sortants Mr Georges KENIG et Mr Christian NUSSBAUM qui sont arrivés au terme de leurs mandats. Tous deux se sont très fortement impliqués durant de nombreuses années pour l'entretien de l'église et le bon fonctionnement de notre Paroisse. Qu'ils en soient remerciés très chaleureusement.

Deux nouveaux membres sont entrés au Conseil de fabrique pour les remplacer : Mme Dominique GAUTHRON et Mr René UHLEN. Nous les remercions d'avoir accepté de prendre cet engagement et leur souhaitons la bienvenue.

À l'issue de l'office, un moment convivial a été organisé, autour d'un apéritif offert par la commune. Nous avons également renouvelé avec succès notre vente de choucroute; merci à tous pour votre soutien.

Merci aussi à toute l'équipe des bénévoles qui contribuent à l'entretien et à l'embellissement de notre église.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.





LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Au courant du mois de juin, la délégation municipale composée du Maire et de ses 3 adjoints s'est rendue auprès de deux octogénaires du village pour les mettre à l'honneur et leur offrir, au nom de tous les habitants, un panier garni pour leur anniversaire, 85 ans pour l'un, 80 ans pour l'autre.

Mathieu EHRET est né le 17 juin 1939 à Sewen. Il y fait sa scolarité et quitte son village pour 28 mois de service militaire en Algérie, dans un régiment d'artillerie, après avoir fait ses classes à Verdun.

En 1975, il épouse Mme Marie-Anne WOLFERSPERGER, veuve, qui a deux enfants à charge, Isabelle 6 ans et Nathalie, 2 ans. Ensemble, ils auront encore Gilles.

Durant 40 ans, il avait une exploitation forestière à son compte, conjointement à son travail d'équipe de 22 ans chez Peugeot (il est en retraite depuis le 17 juin 1994) qui lui laissait du temps pour se rendre quotidiennement en forêt, sa passion de toujours. Il a une très bonne condition physique qui lui permet encore de s'y rendre chaque jour, à pied, ou en voiture, puisqu'il a son permis depuis 1958.

Avec sa femme, il aime danser; il lit le journal, joue au tiercé et est choyé par ses 3 enfants et ses 7 petits-enfants.



Mme Jeannine LAMMERT est née WEGSCHEIDER le 25 juin 1944 à Sausheim.

Après avoir effectué sa scolarité à Modenheim, et un apprentissage de 2 ans, elle est embauchée chez



Zeller à Mulhouse, à l'âge de 20 ans, un an après son mariage avec André LAMMERT. Un fils, Daniel, cuisinier de métier, naîtra de leur union.

Le couple quittait chaque week-end Mulhouse pour venir s'oxygéner au Lochberg, cueillir des myrtilles, ramasser des champignons... Amoureux de la vallée, ils construisent à Dolleren, en 1974, une maison proche de la forêt où Jeannine, forte de sa passion pour les animaux et la nature, a deux ânes, un poney, deux moutons, un lapin nain. Elle n'hésite pas à nourrir ou secourir les animaux de la forêt. Avec son mari, c'était une grande voyageuse : Martinique, Guadeloupe, Grèce, Italie... Plus près, Théoul sur Mer, Annecy... Le décès de son mari en 2016 et quelques problèmes de santé, l'ont contrainte à une vie plus sédentaire avec tricot, lecture, restaurants. Elle joue à la belote tous les lundis et est une participante assidue du club du 3^e âge à Dolleren et Oberbruck. Elle aime la musique et les reportages télévisés.

Nous leur souhaitons à tous les deux une bonne continuation et une belle santé pour continuer à s'adonner à leurs activités favorites. B.S.



| JANVIER | | |
|-----------------|---------------|------------|
| SIMON | Paulette | 05/01/1944 |
| WECKNER | Yvette | 07/01/1954 |
| ENDERLIN | Jean Louis | 19/01/1955 |
| STEGER | Gilbert | 20/01/1939 |
| ERHARD | Serge | 23/01/1952 |
| HENSINGER | Jacqueline | 28/01/1951 |
| FÉVRIER | | |
| WECKNER | Francis | 09/02/1954 |
| BRELLMANN | Jean Luc | 10/02/1955 |
| EHRET | Bernard | 14/02/1951 |
| TROMMENSCHLAGER | Marie Laure | 24/02/1950 |
| TROMMENSCHLAGER | Liliane | 23/02/1935 |
| BAEUMLER | Etienne | 27/02/1953 |
| GASSER | Raymond | 28/02/1947 |
| MARS | | |
| KESSLER | Jean Marie | 01/03/1954 |
| EHRET | Joseph | 11/03/1935 |
| MODISPACHER | Heinz | 12/03/1947 |
| KIPPELEN | Joseph | 14/03/1941 |
| TROMMENSCHLAGER | Marthe | 15/03/1942 |
| KESSLER | Anne | 16/03/1935 |
| SUTTER | Francois | 26/03/1945 |
| AVRIL | | |
| KIPPELEN | Marie Rose | 04/04/1943 |
| LEHMANN | Denise | 04/04/1935 |
| BINA | Edith | 08/04/1948 |
| ANCELET | Michèle | 11/04/1947 |
| BAUER | Daniel | 14/04/1951 |
| GASSER | Lucie | 14/04/1937 |
| EHRET | Raymonde | 18/04/1946 |
| STUDER | Anne Marie | 27/04/1942 |
| SUTTER | Jeannette | 27/04/1947 |
| BAUMGART | Julien | 28/04/1948 |
| MARANZANA | Sylvia | 28/04/1953 |
| MAI | | |
| EHRET | Marie Pauline | 01/05/1943 |
| UHLEN | Rene | 07/05/1955 |
| UHLEN | Lucie | 12/05/1924 |
| TRESCH | Marie Louise | 13/05/1934 |
| ILTIS | Lucien | 14/05/1949 |
| WEISS | Denis | 15/05/1953 |
| NAEGELEN | Marie Rose | 26/05/1935 |

| JUIN | | |
|-----------------|---------------|------------|
| BIHL | Marc | 03/06/1949 |
| MERSIOL | Jean Paul | 13/06/1937 |
| LIEBY | Jean Paul | 16/06/1950 |
| EHRET | Mathieu | 17/06/1939 |
| LAMMERT | Jeanne | 25/06/1944 |
| JUILLET | | |
| LIEBY | Mireille | 02/07/1952 |
| TROMMENSCHLAGER | Roger | 11/07/1948 |
| KESSLER | Marie Claire | 15/07/1948 |
| LERCH | Louisa | 20/07/1952 |
| KERDRAON | Dominique | 21/07/1953 |
| AOÛT | | |
| RIVILLA | SANTIAGO | 01/08/1952 |
| TROMMENSCHLAGER | Albert | 05/08/1941 |
| SERTIC | Monique | 23/08/1955 |
| SEPTEMBRE | | |
| BAUMGART | Armande | 01/09/1949 |
| FURTER | Marie Rose | 03/09/1936 |
| ZIMMERMANN | Xavier | 05/09/1941 |
| SCHMIDLIN | Marie-louise | 08/09/1950 |
| KESSLER | Francois | 13/09/1953 |
| KESSLER | Cecile | 21/09/1932 |
| BEHRA | Marie Jeanne | 30/09/1950 |
| OCTOBRE | | |
| EHRET | Madeleine | 04/10/1953 |
| GASSER | Jean Pierre | 16/10/1935 |
| ERHARD | Annick | 23/10/1955 |
| NOVEMBRE | | |
| KOENIG | Georges | 15/11/1946 |
| TROMMENSCHLAGER | Claude | 17/11/1947 |
| MERSIOL | Elise | 20/11/1938 |
| DECEMBRE | | |
| GUERRINGUE | Marie-Thérèse | 11/12/1951 |
| HENSINGER | Armand | 15/12/1947 |
| BIHL | Lydia | 18/12/1950 |
| BEGHIDJA | Rachid | 21/12/1953 |
| EHRET | André | 28/12/1953 |





SAPEURS-POMPIERS : L'AMICALE

L'excursion...

Appartenir à un corps de sapeurs-pompiers, c'est bien sûr porter secours, se former, bref être très disponible et au service de la population.

Être pompier, c'est également faire corps et cultiver l'entraide et l'amitié tant envers les actifs que chez les vétérans.

Ainsi tous les deux ans, notre amicale organise une excursion, nous permettant de nous retrouver de manière détendue et conviviale.

Après la Haute-Savoie en 2022, nous avons pris la direction de Längelfeld au cœur du pittoresque plateau de la vallée du Ötztal en Autriche.

Lors de ce week-end de la Pentecôte, nous avons pu profiter des agréments du magnifique hôtel avec son jardin, son espace détente, sa piscine... et ses bons petits plats (ah les petits déjeuners autrichiens!) Durant notre séjour, nous avons bénéficié d'un accès illimité au fameux AQUA-DOME, dans les termes les plus modernes d'Autriche.

Pendant le temps libre, certains se sont adonnés à des promenades dans la nature environnante, tandis que d'autres partaient explorer les environs en VTT électrique.

Au titre des excursions, nous avons pu découvrir les cascades du Stuibenfall à UMHAUSEN ainsi que la visite guidée du site de production ultramoderne de la brasserie de Starkenberg à Tarrenz. Visite ponctuée par une dégustation.

Sur le chemin du retour, nous nous sommes arrêtés à Bregenz, capitale de la province du Vorarlberg avec une montée en téléphérique au sommet du Pfander où un panorama s'étend sur le lac de Constance.

De bons souvenirs pour l'ensemble des participants jeunes ou moins jeunes.





Une première appréciée



Relancer une rencontre avec une restauration n'était pas une chose évidente après cette longue interruption.

Le comité a décidé d'innover en proposant un repas d'automne à la population.

Le menu était inédit et dûment apprécié par les amateurs, puisqu'il s'agissait de surlawerla. Ceux qui n'aiment pas le foie n'ont pas été oubliés, puisqu'ils ont pu déguster un émincé de volaille.

Tout cela dans une ambiance chaleureuse, joliment décorée aux couleurs d'automne au foyer d'Oberbruck.



Bon vent Léo !

Léo GRANKLATEN est parti à Marseille pour une formation de plusieurs mois, avant d'intégrer le prestigieux corps des marins-pompiers.

Issu des JSP de la VALLÉE DE LA DOLLER, il a intégré le CPI intercommunale il y a trois ans.

Les membres du CPI se sont fait une joie d'organiser un pot de départ pour lui souhaiter bon courage dans cette difficile formation.



MARINS-POMPIERS
DE
MARSEILLE



STAMMTISCH 2024

Comme je m'y étais engagé lors des vœux 2024, avec mes adjoints et le renfort des conseillers, la municipalité est venue, rue par rue, à votre rencontre pour s'imprégner de vos préoccupations.

Le Stammtisch à l'instar des rencontres citoyennes, c'est l'occasion de recueillir vos points de vue et de vous écouter. Nous avons ainsi pu recueillir vos observations, doléances, mais également et heureusement vos satisfactions.

Même s'il sera difficile de satisfaire toutes les demandes, toutes présentent un intérêt certain. Ces visites de proximité nous ont également permis de faire un état des lieux sur le terrain. Ces instants conviviaux permettent de créer du lien, de mettre un nom sur un visage, élus et nouvel arrivant, de se rencontrer et d'échanger entre voisins. Et pour nous, un point très important, prendre de vos nouvelles!

Dans la continuité de ces beaux rendez-vous, Les Stammtisch reprendront au printemps pour les rues du Buhl, Neumatt, Gazon et nous terminerons par route du Schlumpf sous un format inédit.





MJC DOLLEREN

Exposition : Troisième édition !

C'est une magnifique exposition présentant les travaux des élèves réalisés lors des cours de dessin dispensés par le **professeur artiste peintre Joël LEBRE**, qui a eu lieu à la MJC de Dolleren le week-end du 27, 28 et 29 septembre 2024.

Avec une nouveauté : l'initiation à la technique des crayons de couleur durant les cours rehaussant ainsi le niveau de l'exposition.

Le vendredi 27 septembre, **Maxime BELTZUNG** Conseiller d'Alsace, Maire de Masevaux-Niederbruck nous a fait l'honneur de sa présence, comme l'année dernière, lors du vernissage, nous félicitant chaleureusement pour la qualité des réalisations et l'intérêt des relations intergénérationnelles et d'échange autour de l'Art.

Le verre de l'amitié qui s'en est suivi a été **offert par la commune**.

Le samedi et le dimanche les visiteurs ont été très nombreux et admiratifs devant les œuvres, surpris par tous ces talents.

Les cours de dessin ont lieu le jeudi de 16h30 à 19h00 à la MJC. Avis aux amateurs !

Contact pour les inscriptions et renseignements :
Yvette WECKNER, Présidente de la MJC – 06 23 84 30 29

Yvette WECKNER





Ces derniers temps, typhons, tornades ou pluies torrentielles provoquent des inondations meurtrières. Quel chaos dans de nombreuses villes tant au niveau national qu'international !

Comment l'Union Sportive Oberbruck Dolleren arrive-t-elle à faire face aux intempéries footballistiques ? Plongeons nous au coeur des différentes équipes du club.

L'équipe fanion : Une digue de prévention

Grâce à de belles performances, les rouges ont su ériger un barrage au spectre de la relégation. Pour ne pas avoir à trembler, la bande à Jo Aristidini a pu laisser derrière elle quelques formations en mauvaise posture. A deux encablures de la trêve, malgré la perte dommageable de l'un ou l'autre point, la 8ème place au classement n'est pas négligeable.

L'équipe 2 : Grosses crues

Placées dans un groupe très relevé, nos doublures n'ont à ce jour connu que la défaite, et ce avant une rencontre décisive contre un autre club dans la même situation. Tantôt submergée, tantôt en ligne de flottaison, il ne manque souvent pas grand-chose à la troupe à Guillaume Ginot pour récolter quelque point çà et là. En apnée certes, mais loin d'être coulée. Les clubs d'Oberbruck (U15), Lauw (U13), Masevaux (U11A) et Sentheim (U11B) forment l'Entente Sportive de la Doller. Très impliqué, Rémi Gebel veille à son bon fonctionnement.

Les U15 : Niveau stable

Devant composer avec un effectif de 23 joueurs, dont beaucoup de première année, Sylvain Ringenbach ne peut qu'être satisfait de sa troupe qui a réalisé un beau cycle aller. Beaucoup de ces jeunes, en apprentissage d'un grand terrain, peinent à trouver leurs repères. De ce fait, malgré une pluie d'occasions, le manque de finition les oblige parfois à partager les points voire à subir de courtes défaites.

Les U13 : En submersion

Jorice Larue s'en désole. Contrairement à l'an dernier où ils ont surfé sur les vagues du succès, les U13 n'ont enregistré que des défaites. Pourtant, ce n'est pas la qualité de leur jeu qui est en cause mais un manque de confiance flagrant face à des adversaires plus grands et plus forts. Courage, ils finiront bien par sortir la tête de l'eau.

Les U11 : Pas de débordement

Quentin Meyer vous le dira : les deux équipes de U11 auront donné entière satisfaction. Qu'il s'agisse de l'équipe A (4 victoires, 2 défaites) ou de la B (4 victoires, 1 nul, 2 défaites), elles ont pleinement rempli leur contrat. Très assidues aux entraînements, les lundis et mercredis, elles ont su mettre toutes les chances de leur côté dans une ambiance cordiale.





Les U9 et les U7 : Un raz de marée

Chapeautées par Lucien Schwartzentruber, nos jeunes pousses sont de plus en plus nombreuses à pousser les portes du club pour le plus grand bonheur des dirigeants.
Soutenues par une foule de parents et grands-parents, elles ont pris l'habitude de se dépenser sans compter (et sans calculer) avant... un goûter compensatoire.



Le cycle automnal touche à sa fin. Les premiers flocons ont fait leur apparition, l'hiver est à nos portes.

Noël approche. Ce sera l'occasion d'évacuer les tensions, d'ingérer un déluge de plaisir et de se laisser inonder de bonheur.

Bonnes fêtes à tous. Et... Hopla rot !

Etienne BAEUMLER



U09



U07



FERMES - PORTES OUVERTES...



Les fermes du Kraitland et Hoschlag ont eu le plaisir de vous convier à leur 1^{er} porte ouverte commune cet été. C'est avec entrain que nous vous avons fait partager une tranche de nos vies de paysans de montagne et que nous vous avons expliqué l'évolution de notre métier d'éleveurs. Aujourd'hui les manifestations d'agriculteurs reprennent, car leurs voix n'ont pas été entendues. Nous espérons avoir trouvé auprès de vous un soutien pour assurer la longévité de nos exploitations et peut-être un jour leur transmission. Dans tous les cas, nous nous sommes réjouis de la solidarité que nous avons trouvée auprès de vous et nous vous en remercions encore!



LA CLASSE 52/53 EN PERIGORD

En juin dernier, quelques membres de la classe 52/53 de Dolleren sont allés à la découverte du Périgord noir. Partis de bon matin en bus, ils ont posé leurs bagages à l'auberge de la Petite Reine, un bel hôtel familial et accueillant à Siorac-en-Périgord. Dès le premier dîner, ils ont pu apprécier la finesse des mets locaux.

Le lendemain, direction Monpazier, un des plus beaux villages de France qui a conservé son caractère original. L'après-midi, visite des cabanes du Breuil, étonnant ensemble d'habitats tout en pierre, dernier témoignage du Périgord rural du moyen âge.

Le jour suivant, visite d'une ferme d'élevage de canards à Badefois-sur-Dordogne. Après le déjeuner, un voyage dans le temps à Lascaux 2, "la chapelle Sixtine" de la préhistoire. Majestueux!

La visite guidée du vieux Sarlat, véritable musée à ciel ouvert grâce à son architecture somptueuse, un jour de marché, nous oblige à zigzaguer au milieu d'une foule considérable. Plus reposante sera la promenade en gabarre (bateau autrefois utilisé pour le transport des marchandises) sur la rivière Espérance en passant par La Roque Gageac et son impressionnante falaise. Au retour, petit passage par le village escarpé de Beynac.

Le dernier jour, quelle belle découverte que celle des Jardins romantiques et pittoresques de Marqueyssac et ses allées bordées de 150 000 buis artistiquement taillés! Pour clore notre périple, visite en petit train de la Bastide de Domme, un site impressionnant, car situé sur un promontoire dominant la vallée de la Dordogne.

Le soir, un savoureux dîner gastronomique du terroir mettra un point final à notre séjour où belles découvertes, bonne chère et franches rigolades auront égayé nos journées.

Dans le bus du retour, la tête pleine de souvenirs, chacun n'aura qu'une question en tête : à quand notre prochain voyage ?

Etienne BAEUMLER





LA CITROUILLE EN FÊTE ET DOLLEREN DE LA FÊTE !

Le samedi 19 et le dimanche 20 octobre dernier, Masevaux-Niederbruck a renoué avec sa traditionnelle fête de la citrouille. Sur une initiative de l'association des commerçants de Masevaux et de la vallée de la Doller, notre commune a participé à cette 7^e édition, en proposant un décor d'inspiration locale. Cette édition a attiré des milliers de visiteurs qui ont pu admirer une très belle carte postale 3D de notre village.

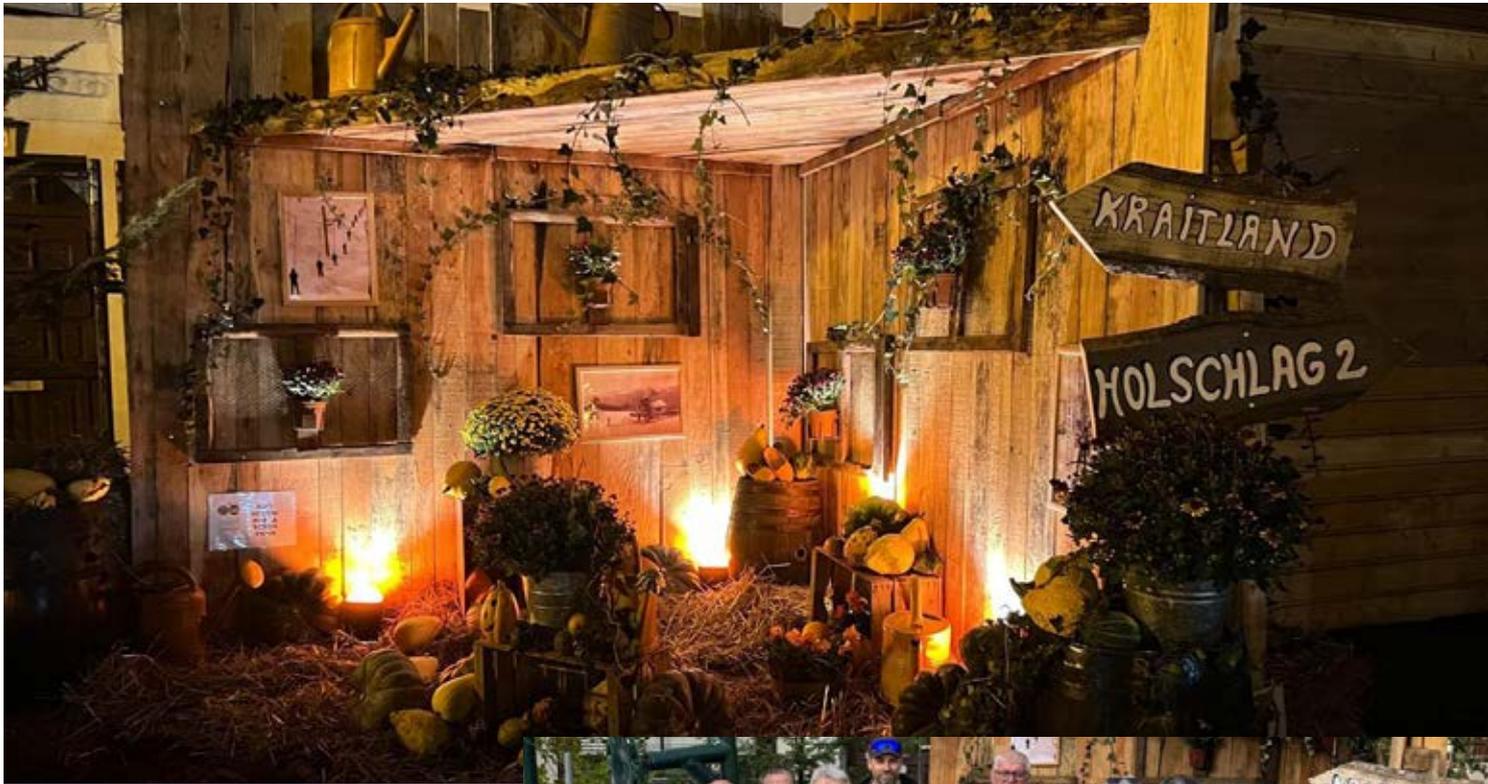
De la création jusqu'au retour à Dolleren, les membres du conseil municipal, leurs conjoints, les amis de la « Déco », la scierie PHAN et de nombreux habitants ont relevé ce très beau défi avec beaucoup de passion, et le tout dans un délai record !

La douce odeur de vin chaud qui flottait sur la place des Alliés était à mettre au crédit du Club des Sports. Les bénévoles de notre association support, étaient présents les 2 jours et proposaient dans la convivialité, de déguster le fameux breuvage emblématique des Téléskis du Schlumpf.

Une très belle réussite pour cette première. Mais au-delà du travail accompli, cette « aventure » reste un moment privilégié qui a permis de fédérer toutes les énergies positives au service du rayonnement de notre si beau village.

Bravo à tous !





80 ANS DE LA LIBÉRATION



*Merci à tous ceux qui nous ont aidés de près ou de loin pour la réalisation de cette manifestation.
Un merci tout particulier à Jean-Marie EHRET, Président de la société d'histoire,
pour sa contribution historique et ses recherches qui ont été la clé de notre succès.*



PROTECTION CIVILE

Un Dollerois...à la tête de la Protection civile du Haut-Rhin.

Aristio Studer, enfant du village et sapeur-pompier volontaire du CPI de Dolleren, a été élu président de l'Association Départementale de Protection civile du Haut-Rhin (ADPC 68) en juin 2024.

Zoom sur cette association à la fois discrète et omniprésente dans les manifestations sportives, culturelles et festives tout au long de l'année.

Qu'est-ce que la Protection civile ?

La Protection civile est une association nationale à but non lucratif. Agréé de sécurité civile par le ministère de l'Intérieur et reconnue d'utilité publique depuis 1969, son but principal est de protéger la population en tout temps et en tout lieu.

Au sein de sa fédération, la Protection civile regroupe 98 départements métropolitains et ultramarins formés en associations départementales de Protection civile dont fait partie l'association du Haut-Rhin depuis 1988.

Qui dit association, dit bénévoles! Les membres de la Protection civile sont des bénévoles qui consacrent leur temps libre à cette cause. L'équipe dirigeante, c'est-à-dire le Conseil d'Administration, est 100 % bénévole. Dans de très grandes associations départementales de Protection civile, il y a des salariés.

Quelles sont les missions de la Protection civile ?

La devise de la Protection civile est aider, secourir et former.

Elle aide les personnes démunies ou sinistrées par un événement majeur. Elle secourt en assurant la couverture sanitaire dans les événements publics (concerts, festivals, compétitions sportives, fêtes de village, Jeux olympiques et paralympiques 2024...) Elle forme les secouristes et le grand public aux premiers secours. La Protection civile dispose d'une habilitation qui lui permet de délivrer des formations certifiant et reconnues!

Quels sont les moyens matériels et

humains de la Protection civile du Haut-Rhin ?

À ce jour l'ADPC 68 dispose de 3 ambulances (Véhicules de Premiers Secours à Personnes), d'un 4x4 (véhicule Léger hors route) et d'une camionnette tout usage (véhicule tout usage et Transport de Personnel). De nouveaux projets d'acquisitions, financés par nos fonds et soutenus par les collectivités territoriales, sont prévus pour l'année prochaine. Nous avons aussi des lots pour installer et gérer un centre d'hébergement d'urgence et du matériel pour réaliser des missions diverses (déblaiement, tronçonnage, pompage...)

Sur le plan humain, nous comptons à ce jour 65 membres, âgés de 16 à 78 ans. Les profils sont très variés. Il y a des professionnels de la santé (médecins, infirmiers, pompiers, ambulanciers), des commerciaux, des fonctionnaires, des artisans, des employés, des chefs d'entreprise, des étudiants, des retraités...

Nous avons des équipes terrestres, nautiques et même canines (en projet!).

Où se situe la Protection civile du Haut-Rhin ?

Le siège de la Protection civile du Haut-Rhin se situe à Bartenheim, à 10 min de Saint-Louis, dans l'ancienne caserne des pompiers de la Ville. Depuis cet été, une nouvelle antenne a ouvert ses portes à Mulhouse au cœur du village artisanal Drouot. Cela facilite la proximité et participe au développement de l'association dans le département.

Qui peut rejoindre la Protection civile ?

Toute personne âgée de 16 ans. Tous nos membres ne sont pas secouristes en raison de leurs disponibilités ou par choix. Certains membres apportent uniquement une aide ponctuelle (très précieuse) dans les affaires administratives, par exemple.

Nous formons en interne les bénévoles désireux de devenir secouristes.

Le point fort de la Protection civile, c'est sa flexibilité. Une sorte de formule à la carte. Sauf dérogation (ex. : urgence ou crise), nous intervenons uniquement dans les événements sportifs, festifs ou culturels organisés et planifiés. C'est la loi qui veut cela.

Y a-t-il un lien avec les pompiers ?

Nous sommes collègues bien sûr! Nous faisons partie de la grande famille de la Sécurité civile. Nous partageons le socle commun des formations de premiers secours et travaillons de façon complémentaire lors des évènements. Il n'y a pas de concurrence, car d'abord ce n'est pas l'esprit de la sécurité civile puis nos champs d'action ne sont pas les mêmes.

Un mot de la fin ?



La Protection civile représente une force d'action et de volontariat reconnue. Nous devons notre action à l'engagement fidèle des bénévoles et des secouristes année après année. Aux générations qui nous ont précédés et celles qui nous succéderont, nous continuerons de transmettre nos valeurs communes. Vive la Protection civile du Haut-Rhin!

Nous contacter : secretariat@protectioncivile68.fr
Nous suivre : Facebook et Instagram @Protectioncivile_68



Inauguration de l'antenne de Mulhouse le 26 octobre 2024 avec la présence notable de Michèle Lutz, Maire de Mulhouse, Didier Lemaire, Député du Haut-Rhin et Christian Trommenschlager, Commandant honoraire et responsable des JSP du Haut-Rhin.



Portes ouvertes de Sapeurs-pompiers de Sierentz en coopération avec les pompiers de Neuenburg am Rhein (Feuerwehr Neuenburg) et la Protection civile du Haut-Rhin.



TERRITOIRE THUR-DOLLER



Caritas Alsace, la solidarité en circuit court.

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, **y compris dans les vallées de la Thur et de la Doller**, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20% en un an !

Dans les vallées de la Thur et de la Doller, Caritas Alsace compte des équipes à Burnhaupt, Cernay, Masevaux et Thann. En 2023, les 97 bénévoles du secteur ont aidé 287 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire et l'aide à la recherche d'emploi, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la lutte contre la solitude, dont souffrent notamment les seniors isolés.

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75% (et 66% au-delà de 1000€). Un don de 100€ ne coûte donc plus que 25€ après impôt. Don sécurisé sur caritas-alsace.org, ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67082 Strasbourg Cedex.



Les bénévoles de Caritas ont distribué 783 tonnes d'aides alimentaires en 2023.



ASSOCIATION FORESTIÈRE de la vallée de la doler, de la thur et environs : 2024, année pluvieuse, année heureuse !



Après 5 années de coups durs pour la forêt, 2024 s'est révélée être une période de répit nécessaire pour nos massifs. En quelques chiffres, à l'échelle nationale ce printemps a été le plus arrosé depuis 2008 et le 4ème printemps le plus pluvieux depuis l'enregistrement des données météo, avec une pluviométrie 2 fois plus importante que la normale (Source : Météo France).

Après une période estivale qui aura enregistré une légère baisse du débit des cours d'eau, cet automne repart à la hausse ; on enregistre de 150 à 250mm de précipitations sur les reliefs vosgiens du Haut Rhin pour le seul mois de septembre (Source : Aprona). Le cumul de précipitation du 1er janvier au 1er octobre 2024 est largement supérieur à la moyenne et cela s'est bien ressenti en forêt, avec un taux de réussite des plantations significativement supérieur à celui de ces dernières années, ainsi qu'un répit pour la plupart des essences, comme par exemple l'épicéa, pour qui les scolytes ont été sensiblement freinés cette année.

Toutefois la dynamique du changement climatique est bien là ; car si la pluviométrie a été excédentaire c'est aussi le cas des températures. Malgré une impression de fraîcheur et un ensoleillement à la traîne, la température moyenne mensuelle de janvier à octobre a été supérieure à la normale. Hormis une absence de stress hydrique, on peut donc se demander quelles sont les implications de ces éléments pour le milieu forestier et la sylviculture ?



Les massifs forestiers sont un élément important du cycle de l'eau : ils jouent à la fois le rôle de filtre lors de l'infiltration de l'eau de pluie, ils stabilisent les pentes, et permettent également à une partie de l'eau de pluie de repartir dans l'atmosphère en s'évaporant. Dans cet équilibre, la gestion sylvicole prend tout son sens ; en effet, le travail du sylviculteur permettra notamment de définir et d'orienter l'intensité des prélèvements de bois en forêt et ainsi de favoriser l'accès à la ressource en eau pour chaque tige tout en maintenant une ambiance forestière qui gardera ombre et fraîcheur. De plus, les pratiques sylvicoles actuelles tendent vers un mélange des essences, ce qui facilite également la pénétration de l'eau et permet la pérennisation des massifs forestiers en améliorant leur résilience. Mais ce travail qui incombe aux propriétaires et sylviculteurs ne rend pas seulement service à la forêt. En effet, il s'inscrit dans une logique de multifonctionnalité des massifs, dont l'objectif est à la fois économique, écologique et sociétale. Ainsi, si le propriétaire est le seul à porter la responsabilité de sa ou ses parcelle(s), les bénéficiaires d'une gestion sylvicole durable seront nombreux : biodiversité favorisée, maintien de la qualité de la ressource en eau, paysage préservé ; autant de gains pour lesquels, il faut le rappeler, le propriétaire ne touche aucune contrepartie.

Si les conditions météo de ces 3 premiers trimestres ont été très mauvaises pour l'évacuation des bois récoltés du fait de l'engorgement des pistes et chemins, elles apportent en revanche un bol d'air bienvenu au renouvellement des peuplements, qui représente également une responsabilité et une charge pour les propriétaires. En effet, la régénération des massifs forestiers, déjà mise à mal par les aléas climatiques, est également lourdement impactée par les dégâts de gibier dont les populations sont trop importantes. S'ajoute à ce bilan la question du choix des essences à employer dans les reboisements, puisque aucune certitude n'existe quant au climat à venir, et de ce fait vis-à-vis de l'adaptation des plants à la météo des années 2050 ou 2070. Fort heureusement, des aides existent aujourd'hui et permettent de réduire sensiblement les coûts des reboisements ou des regarnies pour les propriétaires, leur apportant un soutien non négligeable pour se lancer dans le pari de la forêt de demain.

Pour le bénéfice de chacun il ne reste donc qu'à espérer de belles journées pluvieuses, gage d'une forêt en bonne santé et qui continuera à rendre de si nombreux services !

**Pour plus d'informations sur le sujet, n'hésitez pas à consulter nos actualités sur :
www.forestiersdalsace.fr**



PATRIMOINE DOLLER



*Bulletin de la Société d'Histoire
de la Vallée de Masevaux*

N° 34
2024



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA VALLÉE DE MASEVAUX
VOUS PRÉSENTE SON NOUVEAU BULLETIN

Dans les points de vente suivants :

Maison de la Presse Le Ranch – 11, rue Meyenberg MASEVAUX
Espace Buro – 27, rue du Maréchal Foch MASEVAUX
Tabac-Presses Le Haut – 83, rue Principale BURNHAUPT-LE-HAUT

Achat possible en ligne : www.masevauxhistoire.fr
ou par correspondance : adresser un chèque de 29 € (frais d'envoi compris) à :
Martine BISSLER, Trésorière de la SHVM
53A Grand'Rue 68780 SENTHEIM

